

Les enseignants face à la télévision

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 532

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les enseignants face à la télévision

Question: La présence d'émissions scolaires au programme de la TV romande sous-entend-elle un plus ou moins soudaine prise de conscience du rôle éducatif de la télévision? Autrement dit, peut-on considérer qu'aux deux objectifs principaux de ce média, à savoir divertir et informer, est venu s'ajouter celui, peut-être plus social, d'éduquer?

Réponse (M.-Cl. Leburgue, chef du département «Education et culture» de la Radio-Télévision suisse romande, René Schenker, directeur de la RTSR): «Nous allons être un peu secs, car nous n'admettons pas que l'on parle de «soudaine prise de conscience» de nos médias (que ce soit TV ou radio!) face à l'éducation. Nous n'avons fait et nous ne faisons pratiquement que cela, de l'éducatif, depuis que nous existons! Tonnerre! Et nous serions encore bien plus en avance si les départements de l'Instruction publique romands avaient été capables de s'entendre!»

Cette question et cette réponse pour le moins nette font partie du dossier — copieux et remarquablement précis, s'il manque un bilan pratique de l'utilisation du matériel acquis en masse depuis des années — sur la «Télévision éducative», publié par l'organe hebdomadaire de la Société pédagogique de la Suisse romande (n° 5/1980; adresse utile: Imprimerie Corbaz, Planches 22, 1820 Montreux). Toujours dans la même interview, cette prise de positions des deux responsables de la RTSR sur le sujet épineux de l'utilisation, par les enseignants notamment, d'émissions de la TV: «(...) Je préciserai, pour la petite histoire, que, légalement, ces personnes (les enseignants, *Réd.*) n'ont pas le droit de le faire. Il en va en effet de notre convention avec nos collaborateurs et nous vivons actuellement des discussions sans fin sur les termes «diffusion publique» ou «diffusion privée» et à laquelle de ces deux notions appartiendrait la présentation de nos émissions à des classes. Personnellement, je

suis pour une utilisation la plus large possible de nos émissions de radio et de TV, et cela gratuitement. C'est une référence et un encouragement pour nous. En Italie voisine, la loi précise que toutes les émissions de la RAI sont à la disposition de l'école italienne, et je serais très heureux que la législation suisse aille dans le même sens.»

— Dans le dernier magazine du «Tages Anzeiger» (n° 5/1980), un témoignage qui devrait éclairer d'une lumière crue toutes les discussions actuelles sur le régime carcéral dans notre pays: un dialogue avec une femme incarcérée à la prison de Hindelbank, et qui fait le point des répercussions profondes qu'a eu sur sa santé, sur elle comme être humain, ce séjour dans cet établissement réservé aux délinquantes. Une lecture indispensable.

— Dans le dernier numéro de «Bilanz» (n° 2/1980), un «spécial syndicats», assorti d'un portrait du président de l'Union syndicale suisse, Richard Müller. Pour les non-initiés, une bonne introduction à la compréhension du poids d'un des grands «partenaires sociaux».

Comme on le sait, la prochaine livraison de «Bilanz», celle du mois de mars, paraîtra sous le titre de «Finanz-Bilanz», produit de la fusion opérée sous l'égide du groupe Jean Frey, qui vient de prendre le contrôle de la «Finanz-Zeitung» (quelque 6000 exemplaires), pour la joindre à son magazine économique. La concurrence se raréfie donc — ce n'est certes pas nouveau! — autour des publications spécialisées des quelques grandes maisons d'édition en Suisse. Ici, on doute que la petite rédaction de la défunte «Finanz-Zeitung» parvienne à influencer réellement le contenu du mensuel «unitaire»: «Bilanz», méticuleusement lancé sur le marché, est sur des rails rédactionnels soigneusement calculés pour conquérir un public de cadres intéressés et pour drainer une publicité spécialisée qui échappait peut-être jusqu'ici à la «Weltwoche», par exemple. Reste, pour le public (restreint) d'amateurs d'informations économiques, la disparition d'une source de commentaires volontiers anti-conformistes (tout étant relatif, bien entendu, dans le petit monde de la finance hel-

vétique). Reste aussi cette coloration zurichoise de plus en plus prononcée pour tout ce qui touche au journalisme économique «sérieux» (les lobbies n'auront bientôt plus qu'une porte à laquelle frapper pour faire entendre leur point de vue!).

GRANDES FAMILLES

Le libéralisme dans la peau

«Fidèles au libéralisme», telle pourrait être la traduction libre du titre du volume de plus de 300 pages publié par les éditions de la «Neue Zürcher Zeitung» à l'occasion du deux-centième anniversaire du journal. Il n'est pas étonnant que la plupart des textes soient en allemand. Il y en a cependant aussi un en anglais, un en italien et trois en français: «Le libéralisme dans la politique internationale» de Gaston Thorn, vice-premier ministre du Luxembourg et président de l'Internationale libérale, «Un libéral dans la presse» de Raymond Aron et «Comment peut-on être libéral!», de Louis Guisan, ancien conseiller aux Etats et ancien conseiller d'Etat vaudois.

Citons quelques lignes de la conclusion de cette dernière contribution:

«Comment peut-on être libéral? — Les mots ne suffiront jamais à rendre compte d'un état de nature. Inné, le libéralisme n'est pas une doctrine, il est une façon d'être. A cause de leur enracinement commun, les libéraux se reconnaissent entre eux. Un mot, un geste révèlent que le dentiste ou le gendarme, le vigneron ou le facteur sont libéraux, pas tous inscrits au parti, mais tous de la même famille.»

Le libéralisme infus, en quelque sorte.

N'attendez pas de nous un commentaire! Rappelons juste en passant qu'il fut un temps, dans le canton de Vaud, où on disait: s'il y avait moins de francs-maçons chez les radicaux, ils seraient libéraux et s'il y avait moins de mômiers chez les libéraux, ils seraient radicaux.